

le Canard de Nantes à Brest
n° 64 .édition spéciale .5f

PLOGOFF



sommaire

La sentinelle du cap	3-4
<small>Annie Carval, la présidente du comité de défense, raconte l'histoire de Plogoff avant l'enquête d'utilité publique. En 76 déjà les routes du cap avaient été barrées...</small>	
La nuit des barricades	5
<small>Premier acte de l'occupation policière. Par une nuit de tempête, le 31 janvier, les blindés font sauter les barricades érigées par les capistes.</small>	
Dar ger !	6
<small>«D'ar ger ! A la maison !», c'est ce que disent les Plogovites aux gendarmes mobiles qui ne se contentent plus d'occuper les lieux. Ils n'arrêtent plus d'arrêter !</small>	
La justice en flagrant délire	7-8-9
<small>Le procès tribune de Clet Ansquer, un ancien gardien de prison, condamné à un an de prison ferme en vertu de la loi anti-casseur. Le procès-marathon, en deux épisodes, de neuf fidèles de la «messe» anti-nucléaire. Des flics partout, y compris dans le palais de justice où ils pourchassent les manifestants.</small>	
Derniers bruits de bottes	10-11
<small>La vie à Plogoff durant la dernière semaine de l'enquête. Dans l'école maternelle, les gosses dessinent des «céesresses».</small>	
Ici on improvise	12-13
<small>Les gendarmes sont partis, les journalistes aussi. Plogoff reprend souffle avant les nouvelles épreuves qui l'attendent. Pendant la trêve on tire les leçons, on raconte les dessous de la lutte passée, on s'étonne d'avoir fait tant de bruit.</small>	
Dans la tradition religieuse	14
<small>Une lecture symbolique.</small>	
Rue Yann Choucq	14
<small>Justice est rendue à l'avocat impertinent.</small>	
La grande illusion	15
<small>La bande dessinée de Nono.</small>	



J.P. Fêquet



Jean Guisnel

LA SENTINELLE DU CAP

Déjà en mai 1976, Plogoff se réveille et se révèle.
E.D.F. voulait faire des sondages à Feunteun-Aod.
Pendant trois jours et trois nuits, la population barre les routes...

D ECEMBRE 1974. Le monde occidental a des fantômes énergétiques. Il flippe comme un alcoolique qui ne pourrait plus s'offrir que de l'eau. Son pétrole bon marché est devenu son cher pétrole. Deux fois plus cher. Et l'idée lui vient tardivement qu'il pourrait un jour en manquer.

La France vient de se mettre pour sept ans à la colle avec Giscard. Elle n'a pas de pétrole mais prétend avoir des idées. En fait elle n'en a qu'une. Le nucléaire. Son gouvernement profite du traumatisme pétrolier pour l'imposer. La Bretagne n'est pas oubliée. Entre Erdeven, Tréguennec, Plogoff, Ploumoguier et Beg ar Fry, E.D.F. hésite à déclarer sa flamme nucléaire. Mais elle la déclarera.

Très vite, Erdeven s'inquiète. On se réunit. On s'informe, on discute, on s'oppose, on prépare la résistance. C'est de là, entre Lorient et Quiberon, que se lèvera le vent anti-nucléaire breton. A Plogoff, la vie continue d'aller comme avant. La plupart des hommes sont en mer : marins pêcheurs, marins de commerce, marins d'Etat. Les femmes, investies de l'entière responsabilité du foyer, ont plus pressé à faire que d'apprendre l'écologie aux cours du soir. Et les retraités sont revenus au pays pour être tranquilles, par pour faire de l'agit'prop.

La question nucléaire vient tout de même à l'ordre du jour d'un conseil municipal de mars 1975 : les élus disent non à la centrale. Ceux de Primelin, de Goulien, de Cléden-Cap-Sizun en font autant. Ils espèrent que cela suffira. Jarrot, alors ministre de la qualité de la vie, n'a-t-il pas dit, quelques mois plus tôt, à Jean-Marie Kerloc'h : «Vous avez un beau site, je vous aiderai à le défendre».

L'apparente inertie de Plogoff irrite un peu les écologistes. Les gens viennent aux réunions. Ils écoutent. Mais ils ne font rien. Ils ne s'organisent pas. Les autres en déduisent que si E.D.F. choisissait ce site-là, la résistance locale ne serait pas bien forte.

Trois jours et trois nuits

Mais c'est au pied du mur qu'on voit le maçon. En mai 1976, Plogoff se réveille et se révèle. E.D.F.

est venue à la mairie. Elle a dit : «On va faire des sondages à Feunteun-Aod». Annie Carval se souvient : «Le Conseil municipal s'est réuni. Toute la population était là. Il y a eu d'énormes discussions pour décider si on laisserait faire ou pas. Finalement une délibération a été prise, interdisant l'accès à la commune».

«Le jour où les sondages devaient commencer, tout le monde était debout à 5 heures du matin. On avait mis des sens interdits partout. Et chaque quartier barrait sa route. Comme il n'y en a que trois, c'était assez facile. Nous, dans mon quartier, on a mis des poteaux télégraphiques qui traînaient par là. Mais on a surtout fait des barrages humains. Des bruits couraient : les gendarmes sont à Pont-Croix. En fait, on ne les a jamais vus».

«Pendant trois jours et trois nuits, aucune voiture n'est passée. Je me souviens qu'une équipe de F.R.3 est arrivée un matin. Elle voulait faire un reportage sur les gardiens de phare. Mais pour aller au phare, il fallait traverser le site. Elle a dû faire demi-tour. Des chiffonniers d'Emmaüs ont aussi été éconduits. On ne laissait passer personne. Il y avait des touristes. Ils nous faisaient de grands signes d'amitié... Et les sondages n'ont pas été faits».

Papiers, mar plij !

Dès lors la méfiance s'installe au cœur de Plogoff. Un comité de défense est constitué. Président : Jean-Marie Kerloc'h, un retraité de la «Royale», maire de la commune ; vice-président : Clet Kerloc'h, un marin de commerce qui navigue sur les pétroliers. Il se réunit tous les premiers mardis de chaque mois. Grâce à lui et à l'association «Evit buhez ar c'hap» (pour la vie du cap), précédemment créée par l'écologiste Jean Moalic, l'information s'intensifie. «Des scientifiques sont venus, raconte Annie Carval. On a également reçu des gens de Flamanville, de Creys-Malville, de Gravelines. A partir de là, il ne s'agissait plus seulement de la centrale mais de toutes les centrales».

Spontanément, Plogoff se fait sentinelle. «Qu'est-ce que vous faites là ?». L'étranger qui promène sa curiosité hors des sentiers battus du tourisme doit s'expliquer et montrer ses papiers. Un

jour, les occupants suspects d'une voiture d'un bleu suspect sont priés d'aller se faire voir ailleurs. Mieux vaut répondre tout de suite à l'invitation. Elle n'est pas facultative.

Rien n'échappe à cette vigilante surveillance. Les travaux d'installation d'une ligne électrique provoquent une descente au siège le plus proche d'E.D.F. «Il n'y avait rien à desservir en direction du site, dit Annie Carval. Alors on a voulu savoir. On a appris qu'elle pourrait alimenter une ville de 40 000 habitants. Après notre intervention, les travaux ont été arrêtés».

Les réunions des premier mardi de chaque mois ne sont pas toujours très animées. Il n'y a parfois rien à signaler. En 1977, Plogoff semble s'endormir. A part la réélection, sur le non au nucléaire, de la liste socialiste de Jean-Marie Kerloc'h, il ne se passe rien. Les communistes ont fait liste à part. Mais localement, ils étaient aussi contre la centrale. Le sont-ils encore ?

«Ceux qui croient à la parole des grands dirigeants ne s'y opposent plus, explique Annie Carval. Les autres ne sont plus militants». Comme le dit Althusser, «quand le peuple n'est plus d'accord avec la direction du parti, on change le peuple».

Aux élections législatives de mars 1978, Plogoff qui vote à gauche aux municipales préfère le R.P.R. Guy Guerneur aux autres candidats. Avec Jean Sergent, son suppléant, il a promis : «Si vous ne voulez pas de la centrale, je serai avec vous».

«Des gens l'ont cru, commente Annie Carval. Aujourd'hui ils disent : j'ai voté pour lui mais c'est la dernière fois. Nous on savait à quoi s'en tenir. Juste avant les élections, il s'était ramené avec son histoire de grand site. Les voitures auraient été interdites sur la Pointe du Raz. On s'y serait promené en chars à bancs. La cité commerciale aurait été ramenée dans le village qui se trouve juste avant la pointe. Les hôtels de la Baie des Trépassés auraient dû déménager dans la campagne. Une histoire de fous... Alors les promesses de Guerneur, c'était du vent. Quand, après, on écrivait sur nos banderoles «notre député nous a trahis», on savait bien qu'il n'avait pas trahi mais qu'il avait toujours été de l'autre bord».

PLOGOFF



Annie Carval et Guitte Kerloc'h.

Quand les hommes sont en mer les femmes prennent la barre.



Photos Jean Guisnel



Plogoff ne s'est pas réveillé avec l'arrivée des mairies annexes. En 76 déjà la route avait été barrée aux techniciens venus faire des sondages.

La mascarade du 26 septembre

Au Conseil régional des 25 et 26 septembre 1978, il entre dans son rôle de Judas. C'est lui le rapporteur du dossier nucléaire qui somme les conseillers régionaux de choisir entre Erdeven, Tréguennec, Plogoff, Ploumoguier et Beg an Fry. Pas besoin d'attendre le vote. La majorité fait toujours ce que lui demande le préfet de région et par lui le gouvernement. Il lui a dit de choisir Plogoff : elle choisit Plogoff. Un peu plus tard, la majorité du Conseil général du Finistère en fera autant. Certains élus de gauche, notamment les socialistes et l'unique représentant de l'U.D.B., veulent-ils remettre en cause le projet ? Marcellin, qui préside, est là pour leur rappeler qu'on ne leur demande plus que de choisir le choix qui leur est dicté.

Plogoff est là, admis au compte-gouttes dans la tribune du public ou refoulé aux portes de la préfecture de Saint-Brieuc. Jean-Marie Kerloc'h veut faire entendre sa voix. Marcellin refuse. «En commission seulement, mais pas en réunion publique», finit-il par concéder. Plogoff s'en retourne à Plogoff, édifié par ce qu'il a vu et entendu. Plogoff a manifesté à Plogoff le 23 septembre, juste avant cette mascarade. Plogoff manifeste à Quimper le 18 novembre, juste avant le vote du Conseil général du Finistère. Entre-temps, une autre manifestation anti-nucléaire a rassemblé 15 000 personnes à Brest.

Jusqu'à cet automne 1978, la menace nucléaire pesait surtout sur Ploumoguier après s'être détournée d'Erdeven. Un G.F.A. (Groupement Foncier Agricole) y avait été constitué. Maintenant, Plogoff s'empresse d'en faire autant. Chaque part est vendue 100 F. Plus question pour E.D.F. d'essayer

d'exproprier à l'amiable les petits propriétaires qui se partagent — sans toujours le savoir — les parcelles de landes de Feunteun-Aod. Le G.F.A. est là pour lui faire obstacle.

Plogoff est sur le qui-vive. Le 26 février 1979, un bateau est surpris dans les eaux proches de Feunteun-Aod. «Le Thalia», c'est son nom, est armé pour le C.N.E.X.O. qui travaille pour la centrale. Le soir, il rentre au port d'Audierne. C'est là que le lendemain matin à 6 h 30, Plogoff s'invite à bord sans se faire annoncer. Le bateau est occupé jusqu'à midi. Les visiteurs sont d'ailleurs bien reçus. Et ils recueillent d'intéressantes informations.

La bergerie, c'est sacré

Le 10 juin, une marche sur Plogoff est organisée. 15 000 personnes. «A qui appartient Plogoff ?», s'exclame Jean-Marie Kerloc'h. «A ceux qui y vivent et y travaillent. Pas à ceux qui veulent détruire notre belle région du cap». Dans la foule, un Plogovite commente : «T'as bien dit, Jean-Marie, t'as bien dit».

Cet été 1979 sera celui de la bergerie. Le 14 juillet, les 40 hectares du G.F.A. sont clôturés. Puis commencent les travaux de construction de la bergerie. «Tout le monde était bénévole, rappelle Annie Carval. Et il n'y avait même pas eu besoin de lancer d'appel. Pour les gens de Plogoff, la bergerie c'est sacré. C'est un symbole».

Son inauguration est l'occasion d'une nouvelle manifestation anti-nucléaire. Après, arriveront le berger, Alain-Pierre Condette, et les moutons. Depuis la guerre, ces terres de Feunteun-Aod sont à l'abandon. «Tout a changé. Avant, il y avait une vache dans toutes les maisons. Il y a eu aussi des moutons».

Plusieurs fois, F.R.3 a été invitée à faire un reportage sur la construction de la bergerie. Mais elle ne daigne pas se déplacer. En revanche, elle applique dès qu'elle apprend, à l'automne, qu'il y a un peu de bisbille entre le maire et une partie de la population. Jean-Marie Kerloc'h a participé à une réunion avec les maires des autres communes du site. Il y a été question du partage du gâteau financier promis si la centrale se construit.

«On n'aurait pas fait une histoire pour ça, explique Annie Carval. Mais on est allé lui demander de s'expliquer. Et il a répondu qu'il n'avait pas de comptes à nous rendre». Non seulement il était maire, mais il présidait le comité de défense. Il reste maire. Mais le comité élit à sa place Annie Carval. Elle a 36 ans. Elle est femme de marin-pêcheur. Pour elle, la gaffe de Jean-Marie n'est plus qu'un souvenir. Il s'est passé tant de choses depuis.

Il y a eu l'enquête «d'hostilité publique», selon le mot de «Libération». Et avant, il y a eu le procès du G.F.A. Le 14 janvier, ses deux gérants ont comparu devant le tribunal de Quimper. Main dans la main, le préfet Jourdan et le procureur Constant ont trouvé le moyen de transformer en délit la construction de la bergerie : le permis accordé par le maire n'est pas valable. Les gérants sont condamnés à une amende et la bergerie à la démolition.

Mais comme dit Annie Carval, la bergerie c'est sacré. Elle est toujours debout. Et on sait maintenant de quoi Plogoff serait capable pour la défendre. Dès le 30 janvier, date d'ouverture de l'enquête d'utilité publique, ses habitants se sont insurgés...



LA PREMIERE NUIT DES BARRICADES

«Jean-Marie est allé parlementer avec le chef.
Rien à faire !
On a ordre de passer et on passera,
a répondu l'autre...»

Jeudi matin. Le métronome aquatique des essuie-glace scande une musique qui évoque Mac Orlan. Tempête sur la pointe du Raz. Rafales de 110 km/h. Il pleut sur le port d'Audierne qui fait le mort. Rideaux baissés, lumières éteintes, bateaux à quai.

Anse du Loc'h, glauque marmite en ébullition. La mer est en colère, qui roule son écume à l'assaut de la plage. Au fond de l'anse, le petit pont est noir, calciné ; on le dirait fraîchement goudronné par un cantonnier un peu ivre. Rejetés sur le côté, pêle-mêle, de gros cailloux, des morceaux de ferraille, le squelette fantomatique d'une antique batteuse cul par dessus tête. Amas hétéroclite d'un lendemain d'incendie dont s'échappent encore des fumeroles effilochées par les rafales. Cinq cents mètres plus loin, sur la berme, trois épaves de voitures retournées achèvent de se consumer. La voie est libre, ou presque, car il faut encore faire du slalom entre les grosses pierres arrachées aux muretins abandonnées sur le bitume, comme si une armée de gnomes avait tourné tout le pays.

Peu de monde à cette heure près de la mairie. Quelques jeunes encapuchonnés, la tête rentrée dans les épaules, grelottant en plein vent. Dans l'encoignure d'un garage, à la sortie du bourg, les premiers gendarmes mobiles, cinq ou six, barricadant leur mutisme derrière leur bulle et plexiglass. Plus loin, c'est la chapelle Saint Yves — patron de la justice — et son calvaire. Deux bijoux de granit sur fond anachronique de château d'eau. Acculées à la porte de la chapelle, deux camionnettes beiges bardées d'une enseigne bleue : «Mairie annexe de Plogoff». Un cordon de gendarmes, fusil à l'épaule, protège les véhicules. Dans un champ, derrière une dizaine de camions kakis et autant de cars bleus, bourrés de gendarmes prêts à intervenir. Mais pour l'instant le seul agresseur est cette tempête qui giffle la pierre séculaire avec une violence telle qu'une clochette en tremble.

A droite, c'est la baie des trépassés, wagnérienne, avec ses rouleaux blancs, ses paquets d'embrun et de sable jetés à toute volée. Près du pont, entre l'étang et la plage, une vieille herse couverte de cambouis achève de brûler dans la furie du vent qui joue de la contrebasse sur l'arc bandé des fils téléphoniques.

«Comme à Kaboul»

Retour à Plogoff. Le bourg commence à reprendre vie. Les traits tirés, la mine défaite, quelques capistes sortent de chez eux. Ils seront les premiers à

raconter aux nouveaux venus la nuit de cauchemar qu'ils viennent de vivre. Les mains calées dans les poches du pantalon, le dos rond sous la vareuse, ils ne se font pas prier pour témoigner.

- «Kaboul ! Kaboul ! Tu parles ! Ils ne disent que ça dans le poste. Mais ici, à Plogoff, c'est pareil comme à Kaboul !

- J'avais t'dire, moi ça m'a rappelé en 44, quand les Allemands sont partis d'ici. J'étais dans le maquis. On a cru qu'ils étaient partis, on est sorti de notre trou et puis ils sont revenus avec leurs autos mitrailleuses et les fusils pointés comme ça à regarder partout pour voir où on était. La même chose, je te dis !

- Des vrais nazis ! T'as vu ? Ils avaient même la gueule barbouillée avec du noir de fumée.

- Encore une chance, on n'a pas été surpris. T'as vu comme le Jean-Marie est bien renseigné ? Il nous avait dit, à quatre heures ils seront là. On les attendait de pied ferme, mais on pensait quand même pas que ça se passerait comme ça. Quand on a vu les projecteurs, on s'est tous mis à chanter le «Da feiz an tadoukzh», un cantique qu'on chantait autrefois après la messe. La foi de nos ancêtres, oui, tu parles ! Des blindés que c'était.

- Avec des chenilles !

- Mais non, c'était des roues. Rappelle-toi ! Six roues ils a-

vaient avec devant comme un bulldozer.

- Peut-être, en tout cas ils sont venus par les deux côtés en même temps. Par la baie et par le Loc'h. On avait fait un troisième barrage sur une autre route mais celui-là ils n'ont même pas essayé. C'était trop dur, on avait abattu des arbres sur la route.

- N'empêche, ils y ont mis le temps, avec leurs blindés. On avait fixé les barrages aux ponts. Comme ça, on se disait qu'ils allaient arracher le pont en voulant forcer le barrage. T'as qu'à croire ! Ils ont pigé le truc et ils sont venus avant avec des cisailles pour couper les câbles.

- Là ils en ont bavé quand même. Fallait les voir, avec le feu partout dans les pneus et tout qui était plein de mazout.

- Et Jean-Marie qui est allé parlementer avec le chef. Rien à faire ! On a ordre de passer et on passera, qu'il lui a répondu ! Ils sont passés, c'est sûr, mais qu'est-ce qu'on pouvait faire ? On a bien essayé de faire d'autres barrages derrière, avec des voitures et des tas de cailloux, mais j'avait rien à faire ; tu voyais leurs blindés passer sur des gros cailloux comme un rien, ils s'arrêtaient même pas.

- A un moment quand même on a cru que c'était bon. Leur espèce de tank s'est arrêté juste dans le feu. Nous on s'est dit :

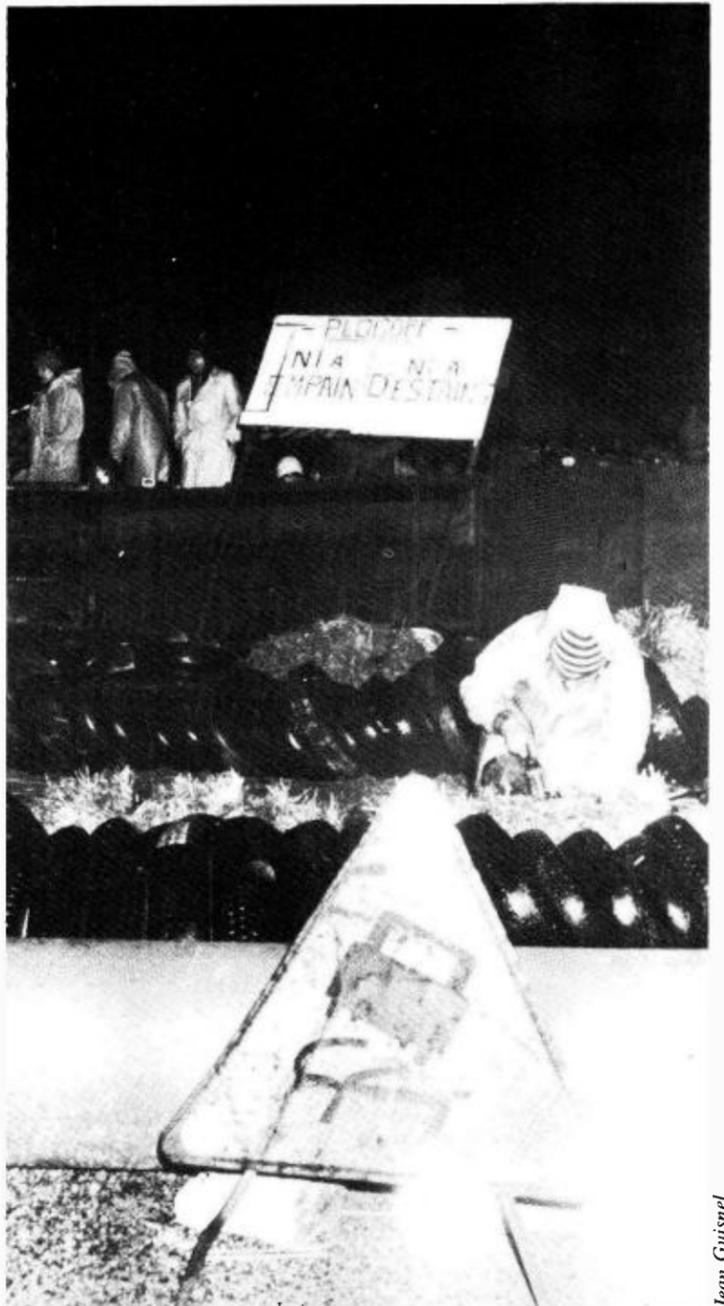
David contre Goliath

C'était la première nuit des barricades. Il y en eut quatre autres. L'expérience aidant, les capistes prirent les grands moyens pour isoler leur bout de terre du reste du monde. Mais à mesure qu'ils raffinaient leurs techniques d'obstruction, les envahisseurs perfectionnaient leurs équipements pour venir à bout des obstacles.

Dans la nuit du 29 février au 1er mars, un mois après l'ouverture de l'enquête, Plogoff s'est à nouveau barricadé. Une riposte à sa façon, un coup de colère ; car la veille, au départ des mairies annexes, onze manifestants avaient été interpellés. «Faisons de Plogoff une île !» avait lancé Amélie Kerloc'h, l'adjointe du maire. Et chacun s'était affairé. Pour être plus sûrs qu'ils ne passeraient pas, les insurgés eurent même l'idée de faire sauter le pont du Loch à la dynamite au risque de priver toute la pointe d'eau courante et de téléphone. Las ! vers 1 h du matin, après plusieurs essais infructueux, l'explosif péta à grand bruit mais le pont ne broncha pas. Au petit matin, les gendarmes feront sauter le verrou après une bonne heure d'effort ; ce qui n'empêchera pas les capistes d'édifier de nouvelles barricades dès la nuit suivante.

Ils remettront ça dans la nuit du 10 au 11 mars, histoire de fêter dignement l'arrivée des commissaires enquêteurs. Enfin, la veille de la clôture de l'enquête, dans la nuit du 13 au 14 mars, les dernières barricades seront plantées sur les routes d'accès au cap.

Cinq nuits blanches pour une colère rouge. Un travail de Sisyphe pour une guerre d'usure dont le vainqueur n'est pas celui qui enfonce les lignes ennemies mais bien celui qui, sans moyens, parvient à retarder l'avance du mastodonte policier.



Jean Guisnel

ça-y-est, il va exploser. Mais non, c'est étudié pour. Il a continué comme une fleur.

- Y'avait rien à faire ! On a été obligé de céder et on s'est tous retrouvés devant la mairie, ceux du Loc'h et ceux de la baie. Et là c'est un vrai scandale, ce qui s'est passé ! Honteux que c'est. Ah oui ! Faut mettre ça dans le journal hein ! Ils ont balancé des grenades lacrymogènes uniquement pour se venger. Dame, ils avaient réussi leur coup, la voie était libre pour faire passer leur espèce de mairie ambulante, alors, qu'est-ce qu'ils voulaient de plus ? Des vrais sauvages oui ! Deux blessés, il y a eu ! Et toutes les femmes qui pleuraient...»

«Aucun affrontement»

Le cercle s'est agrandi autour des conteurs. Et le même récit, à quelques variantes près, se répète inlassablement, de bouche à oreille parmi les nombreux anti-nucléaires qui affluent de tout le département et piétinent l'asphalte mouillée en attendant la manif annoncée pour l'après-midi. De temps en temps, on va se réfugier dans une voiture pour s'y chauffer les os, griller une cigarette et entendre les nouvelles à la radio. A midi, cette déclaration ahurissante du préfet Jourdan, le grand ordonnateur de l'opération coup de poing : «Aucun affrontement n'a eu lieu au cours de la nuit». Il ne manque pas d'air celui-là ! S'il n'y a pas eu de casse, ce n'est vraiment pas de sa faute, mais bien grâce au sang-froid des capistes qui ont su ne pas répondre à la provocation.

En début d'après-midi, le centre du bourg est noir de monde. La population locale bien sûr, plusieurs élus de la région et puis beaucoup de jeunes anti-nucléaires venus du Finistère et des départements voisins. Pour la dixième fois, Jean-Marie Kerloc'h

prend la parole. Brièvement, il évoque les événements de la nuit, ironisant sur «ces messieurs les séminaristes de Pont-Croix» et s'indignant de la violence de l'assaut et particulièrement du tir tendu de grenades lacrymogènes contre la population réfugiée devant la mairie. «Oui, hélas, on a pu voir leur triste besogne et on peut le dire, même Hitler dont on a dit tant de choses n'aurait pas fait pire !».

«On les aura !»

Pas question pour autant de baisser les bras. Plus que jamais le maire et ses administrés entendent s'opposer à l'enquête d'utilité publique : «Notre lutte n'est pas finie et nous aurons encore besoin de vous, croyez-moi ! Ce n'est que le commencement et il faut avoir confiance, sinon, il vaut mieux laisser tomber tout de suite. Rassurez-vous, on les aura !

A l'invite du maire, les deux à trois mille manifestants se rendent à la mairie annexe sous une violente averse de grève. On pouvait craindre le pire. Les gendarmes mobiles plantés devant les camionnettes représentent cette force imbécile stigmatisée par le maire de Plogoff. Le face à face pouvait tourner à l'échauffourée. Mais on s'en tient aux mots, aux bravades : «Nous aussi on a des fusils et un jour on saura d'en servir, bande d'enculés !». Propos qui suscitent chez les personnes âgées des réflexions du genre : «Tout de même, ce n'est pas de leur faute à eux, les pauvres, ils font leur métier».

Assurés de leur supériorité, les gendarmes font donc leur métier, sans broncher, décourageant par leur mutisme les manifestants les plus acharnés.

Au crépuscule, le drapeau est toujours en berne au mât de la mairie. Le cap en deuil sonnait le glas de la démocratie.

Xavier Mével

Les matraqueurs

D'AR GER !



Photos Jean Guisnel



Ne riez pas citoyennes ! «Derrière ces casques il y a des hommes (...) qui ont des femmes et des enfants». Le procureur Constant l'a dit. Mais justement ! Raison de plus pour les renvoyer dans leurs foyers. Tout le monde serait content. Plogoff en serait débarrassé. Et eux seraient peut-être privés des séances récréatives de 17 heures pendant lesquelles ils font joujou avec leurs grenades. Mais ils ne regretteraient sûrement pas les corvées d'ordure du matin. Regardez les. Ils ont vraiment l'air de porter leur pelle comme une croix !



ILS n'arrêtent plus d'arrêter. Eugène Coquet d'abord, un marin de commerce ; puis un adolescent de Rosporden ; puis Clet Ansquer, un gardien de prison en retraite ; puis une bonne dizaine de personnes le 29 février ; puis quatre autres le 4 mars ; puis combien encore d'ici le 14 mars...

Les quatre derniers ont été quasiment cueillis dans leur lit à Pont-Croix et à Audierne. Car ils ont été arrêtés, non pas à Plogoff à 17 heures, mais chez eux à 6 h 30.

Les gendarmes mobiles font du zèle, c'est sûr. Leurs congénères parachutistes, en congé de maintien de l'ordre libanais et arrivés en renfort le 20 février, ont la matraque qui les démange, c'est évident. Le 29 février, soir de la grande rafle, ils ont cogné comme jamais. Sous les coups, Plogoff a paniqué avant de se ressaisir et de s'insurger en nouvelles nuits de barricades.

Mais à Quimper, un procureur nommé Constant, jette de l'huile sur le feu. Son propre zèle l'avait déjà conduit à interdire les boissons alcoolisées dans la salle des fêtes. Une broutille. Il l'avait amené à faire poursuivre des paysans et des ouvrières qui avaient «entravé la circulation» en manifestant. C'était plus grave. Il le pousse maintenant à ordonner ces arrestations. C'est de la provocation.

Pour lui, le seul fait d'être présent près du site de Trogor (lieu de stationnement des mairies annexes) à 17 heures constitue un délit. Il l'a dit le 1er mars, à l'audience des flagrants délits, au terme de laquelle le procès des neuf personnes, inculpées après la rafle de la veille, a été renvoyé au 6 mars. Il a dit aussi que les 30 jours de prison ferme infligés à Clet Ansquer (voir p. 4), c'était de la clémence par rapport aux 45 jours dont Eugène Coquet avait écopé. Et il a conclu que pour ces neuf-là il fallait cogner plus fort.

Mais les violences des gendarmes mobiles, leur présence massive qui est comme une invitation permanente à la révolte ? «Ne vous laissez pas impressionner par la version des événements que donne la presse», a-t-il péroré. «Nul ne peut douter de son parti-pris». Surtout lui qui, depuis le 30 janvier, n'a sûrement jamais mis les pieds à Plogoff ! Avec tout cela, les 30 jours de Clet Ansquer lui restaient en travers de la toge. Alors il a fait appel «a minima», ce qui veut dire qu'il demande à la Cour d'Appel de rejurer et d'augmenter la peine du retraité plogovite.

Le commissaire Morineaux, dit «le shériff», fait aussi ce qu'il peut pour se distinguer. Il y a eu cette bavure avec Marie-Laurence Philipponneau, la fille de l'adjoint au maire de Rennes, interpellée avec d'autres à Quimper. Comme elle refusait la photo anthropométrique, les brutalités dont elle a été victime l'ont conduite du commissariat à l'hôpital. Pas plus gêné que cela, le commissaire.

Pour la photo, il se justifie en disant que les manifestations de Plogoff créent à Quimper une situation permanente de flagrant délit et qu'il peut donc soumettre qui il veut et quand il veut à cette procédure de «recherche d'identité».

Alors la fièvre monte encore à Plogoff. Toutes ces arrestations, toutes ces condamnations visent à mater la résistance de la population. Mais l'histoire enseigne qu'une telle résistance, fondée sur le sentiment que la cause qui l'anime est juste, ne s'éteint jamais, sauf à être noyée dans le sang. Le procureur Constant et ceux qui le couvrent vont-ils enfin l'admettre et sortir de leur juridisme borné ? Ou bien, machiavéliques, ont-ils déjà sacrifié quelques gendarmes mobiles sur l'autel d'une répression en quête de justification ?

P.D.

LA JUSTICE EN FLAGRANT DELIRE

«On confond démocratie et système majoritaire.
Ce qui fait la dignité des démocraties,
c'est le respect que l'on porte aux minorités...».

SINISTRE, cette salle d'Assises du Palais de Justice de Quimper. Ces murs conventuels qui s'envolent à perpète vers des fenêtres sans soleil... brrrr ! Des journalistes s'énervent un peu. Ils n'ont pas de table. Verront-ils bien de ce premier rang que, faute de place, on leur a assigné ? L'un d'eux — dont nous tairons le nom par charité confraternelle — se croit drôle en demandant à l'huissier si on ne pourrait pas changer la place de l'accusé pour qu'on vole mieux sa figure.

La salle se remplit. Elle n'est pas élastique ; deux cents personnes et elle est pleine ; après, on ferme le verrou, les CRS sont là pour ça, dehors, derrière les grilles. Plogoff est ici, à l'intérieur. On s'est mis sur son trente-et-un pour venir soutenir Clet Ansquer, «maton» en retraite à Plogoff, accusé d'avoir lapidé la maréchaussée.

Il est là, le Clet, dans le box entre deux pandores. Il est là dans son grand corps coupé à la serpe, ballant deux bras énormes dont il ne sait que faire. Ça fait une semaine déjà qu'il croupit dans une prison semblable à celle où il a travaillé 34 ans. Lui, l'ancien gardien, lui, le père de deux flics, voici qu'on va le juger en vertu d'une procédure taillée sur mesure pour mâter la «racaille gauchiste» : la loi anti-casseur.

«Parole d'évangile»

Car il est casseur, le Clet. Du moins les témoins l'affirment. Et des affirmations de gendarmes, c'est quasiment du béton armé. Ils sont cinq à défilier : un adjudant-chef — qui garde son képi — deux maréchaux-des-logis-chefs et deux sans grade — qui, eux, ôtent servilement leur képi après le salut militaire de rigueur —. Tous, ils sont formels : ils l'ont vu tel jour, à telle heure, dans telle position, avec tel engin. Une mémoire d'ordinateur ! Une précision d'horloge parlante ! «*Oui monsieur le Président, même qu'il nous insultait tout le temps — mes couilles en culés, qu'il disait. Et il lançait des pierres avec une fronde. Ça je suis formel monsieur le Président, parce qu'à cette distance-là il n'aurait pas pu atteindre les véhicules sans cela...*

— C'est faux ! coupe Clet Ansquer en ponctuant son propos de vigoureux coups de menton. *Je ne me suis jamais servi d'une fronde. Mais forcément, ce que dit l'adjudant, c'est parole d'évangile.*

Chaque flic apporte sa petite pierre à l'édifice, brossant par touches successives le portrait-robot d'un dangereux terroriste en ciré jaune — alors que Clet Ansquer affirme n'avoir jamais porté qu'un ciré vert — excitant les jeunes massés autour de lui, photographié de dos par le Télégramme dans le geste de celui qui tend un lance-pierre — le procureur Constant en est sûr, il l'a bien reconnu — dangereusement penché au-dessus d'un cocktail molotov qui n'attendait que le moment d'être saisi — *Voyons, monsieur le Président, c'est pas parce qu'on a été gardien de prison qu'on sait faire un co'tail molotov !*».

La mémoire fabuleuse des pète-sec moustachus commence à énerver la défense. Me Mignard, coquin, pose enfin la question qu'il fallait pas : «*Dites-nous donc votre emploi du temps à vous, ce jour-là.*» Le maréchal-des-logis-chef pique son fard et ne pipe mot, implorant muettement le président de le tirer de ce mauvais pas. Pas

de chance, le juge, assez fair-play, lui répercute la question et le pauvre témoin qui se souvient à la minute près des faits et gestes de l'accusé s'avoue incapable de dire ce que lui-même a fait ce jour-là.

Ils ont l'air tout timides comme ça devant le tribunal, mais en service commandé, les gendarmes, ils ne travaillent pas dans la délicatesse. C'est du moins la réflexion que l'on peut se faire en écoutant Clet Ansquer raconter sa première nuit de garde à vue : «*Pour moi c'était une nuit atroce, monsieur le Président. Debout, attaché avec des menottes au bout d'un lit sans même avoir droit à un verre de flotte. J'ai été surveillant de prison pendant 34 ans, jamais je n'ai vu traiter les détenus comme ça. Ma main, ils ne l'ont détachée qu'à cinq heures et demie parce qu'elle était toute noire.*» Silence dans la salle. Fin du premier acte.

Le procureur penaud

L'acte II démarre tambour battant par la déposition très véhémement de Jean-Marie Kerloc'h : «*Si on veut le calme à Plogoff, c'est toute la population qu'il faut déporter car le procès d'aujourd'hui pourrait être celui de 2 300 personnes de Plogoff.*» Ce ne sont pas les femmes qui le démentiront. Elles sont quatre à venir se déclarer solidaires de l'accusé et témoigner de leur idéal commun et de leur attachement viscéral à ce cap qu'on voudrait leur ravir. Le procureur Constant, qui ne voit pas plus loin que le bout de sa loi anti-casseur, fait la moue : «*Je trouve que vos déclarations sont sans intérêt.*

Il va s'énervier encore plus lorsqu'un témoin fera état de la violence avec laquelle Clet Ansquer a été roué de coups lors de son arrestation. Mais le jeune agriculteur n'a pas froid aux yeux : «*Je vous ai laissé parler, dit-il au procureur, alors laissez-moi dire ce que j'ai à dire.*» Et Me Mignard d'enfoncer le clou avec cette audace incroyable dont il a seul le secret et le talent : «*Je trouve inAAAAmissible (Là, il crie carrément) le ton du parquet à l'égard de nos témoins !*». Et toc ! La salle applaudit à tout rompre et le proc' s'enfoncer penaud dans sa moleskine, rouge comme une pivoine.

N'en déplaise au parquet, ce procès c'est aussi celui du nucléaire et il faut bien convenir que le président Bonnardeau tolérera avec bienveillance ce dérapage insidieux qui l'entraîne vers un débat d'idées qu'il n'est pas du tout tenu d'accepter.

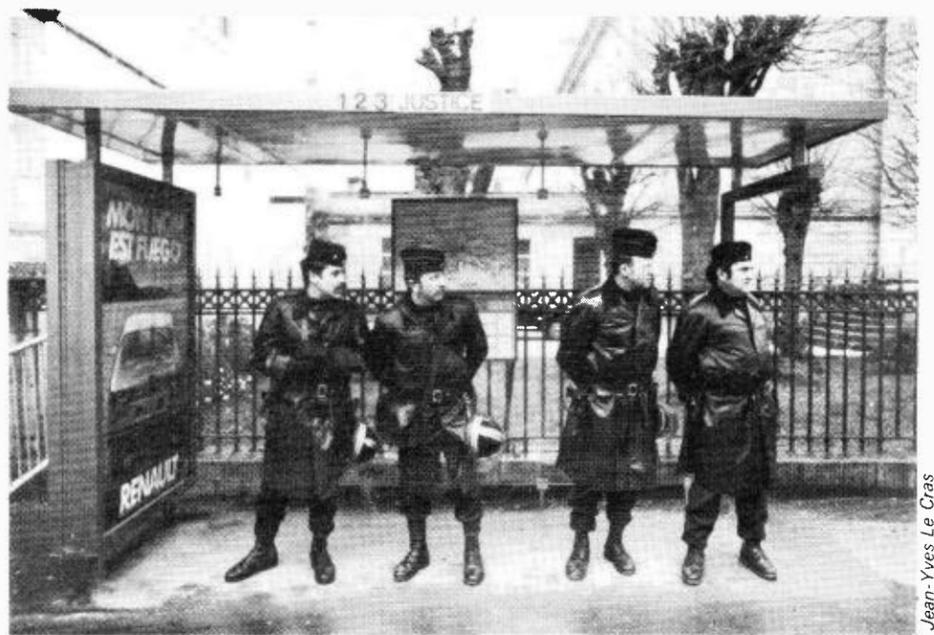
«Dites-le à vos députés»

Brice Lalonde, lapidaire et provocateur à souhait : «*c'est à titre de criminel que je vous parle. J'ai déchiré des dossiers d'enquête et je recommencerais si je le peux. Les habitants de Plogoff sont l'honneur de ce pays. C'est le chef de l'Etat le vrai terroriste.*» Marie Jacq, députée socialiste du Finistère, stigmatise la violence de l'agression policière. Raoul Lélias, un toubib du cap : «*Nous sommes dans régime quasiment dictatorial !*». Jean-Yves Kermarec, de l'APPSB : «*Quand on parlait de la pollution des eaux il y a quelques années, on nous traitait d'aigris congénitaux ; on sait ce qu'il en est aujourd'hui. Et demain ce sont les anti-nucléaires de Plogoff que tout le monde applaudira.*» Yves Le Gal, de la SEPNB : «*Ces dossiers d'enquête d'utilité publique sont un leurre car toutes les conclusions scientifiques défavorables au*

projet en ont été gommées par EDF. Les autres pays font marche arrière et la France continue tête baissée son programme nucléaire. Il s'agit de se demander qui œuvre pour l'utilité publique.

Pierre Laurent n'est pas d'un avis différent. Le témoignage de ce retraité d'EDF âgé de 76 ans et militant anti-

à vos députés !» — le tribunal est aussi législateur dans la mesure où la jurisprudence est un facteur important de modification des lois, le jeune avocat attaque bille en tête la procédure de flagrant délit invoquée par le ministère public : «*cette procédure est illégale car elle repose sur des faits beaucoup trop anciens ; de qui se*



Jean-Yves Le Gras

nucléaire convaincu, étonnera par sa limpidité. Alors que le juge Bonnardeau ne cesse de répéter aux témoins : «*Allez dire ça à vos députés !*», Pierre Laurent saura mettre les choses à leur vraie place : «*en France on a une drôle de conception des minorités. On confond démocratie et système majoritaire. Ce qui fait la dignité des démocraties c'est le respect que l'on porte aux minorités. A Plogoff nous avons une population minoritaire mais qui est chez elle. Cette minorité est donc fondée à défendre son patrimoine. Pour ce qui concerne Monsieur Ansquer, la question est de savoir s'il était conduit à se considérer comme brimé. Eh bien il l'était, car d'après la circulaire d'Ornano de 74, la consultation aurait dû partir de bas en haut. Or on a fait l'inverse. On a d'abord consulté les élus régionaux, puis départementaux et ensuite, toutes forces réunies, on s'est présenté devant la commune comme un marteau-pilon devant un insecte.*

Le bon usage de la démocratie

Acte III. Tout cela n'intéresse évidemment pas le procureur Constant. «*On utilise votre prétoire comme une tribune. Tout cela est choquant !*», dit-il au président au cours de son réquisitoire. Lui, le nucléaire, il ne veut pas le savoir, ce qui le passionne c'est que Clet Ansquer ait osé lancer «*un ou deux*» cailloux sur le convoi des forces de l'ordre. Ça c'est essentiel et c'est pour ça qu'il requiert contre l'accusé une peine d'emprisonnement dont il laisse au tribunal le soin d'apprécier la durée.

Hélas, même sur ce terrain strictement pénal, Me Mignard va chercher des noises au procureur. Après avoir judicieusement fait remarquer au président que, contrairement à ce qu'il feint de croire — «*Allez dire*

moque-t-on ? Le parquet voudrait que Clet Ansquer soit un dangereux agitateur, chef d'un commando, alors qu'il manifestait avec l'ensemble de la population. Allons ! ce n'est pas sérieux ! On vous a tendu un piège !».

Rappelant que le cap n'est pas loin de Sein et qu'en cette contrée la résistance est «*une sorte d'usage*», Me Mignard dit enfin sa foi dans la lutte anti-nucléaire : «*et n'oubliez pas qu'en 40, la démocratie, elle était du côté d'une poignée d'hommes. La majorité, elle, elle était du côté de Philippe Pétain.*» C'est aussi et surtout au nom de cette lutte exemplaire que Me Mignard demandera au tribunal la relaxe de son client.

Me Tietgen s'attache quant à lui à mettre en pièces la procédure d'enquête d'utilité publique : «*En France on exproprie pour installer une centrale comme on exproprie pour installer un terrain de sports. Seulement ce n'est pas tout à fait la même chose. Et il n'est pas si simple de se plier à une enquête lorsqu'on sait qu'elle ne sert à rien et que l'opposition d'une population n'a jamais fait changer une décision.*» Brandissant une grenade récupérée à Plogoff, l'avocat s'insurge contre l'abus de l'autorité administrative et la répression qui l'accompagne : «*Non, ceci ne permet pas l'exercice de la démocratie, surtout lorsqu'il est écrit, au cul de cet engin : pour une sale gueule de Breton.*»

Me L'Hour ferme le ban en évoquant «*l'hérésie géographique et le sacrilège écologique*» que constituerait l'implantation d'une centrale à la pointe du Raz : «*Clet Ansquer n'a agi que par amour de son pays et si vous le condamniez c'est toute la population du cap que vous condamneriez.*»

Après une demi-heure de délibération, le tribunal a condamné la population du cap à un mois d'emprisonnement. Rideau !

Xavier Mével

« Vous êtes du côté des fusils.
Nous, nous sommes du côté des pierres.
Et je sais, moi, que la liberté est toujours du côté des pierres... ».

J EUDI 6 mars. Dans un palais de justice gardé comme une forteresse, l'huissier d'audience égrène des noms : « Yves Carval, Clet Carval, Vincent Pergolizzi, Philippe Donnart, Bernard Guyader, Philippe Quéré ». Un à un ils entrent par une porte latérale et prennent place. Les trois autres, prévenus, Alain Le Lagadec, Pascale Boubour et Jean-Pierre Kergoat seront jugés après. Enfin, c'est ce qui est prévu. Clet Carval se tourne vers la salle, pleine de visages amis, et dit en levant le poing : « C'est la lutte ». La salle applaudit. Le président Bonnardeau se fâche : « Je vous préviens. Au moindre incident, je fais évacuer ». Les journalistes murmurent, admiratifs : « Quelle gueule ! ». Bâti tout en force, c'est vrai qu'il a de la gueule, Clet Carval, 55 ans, retraité de la marine marchande.

L'interrogatoire commence par son homonyme, Yves Carval, 20 ans, agriculteur à Plogoff de profession, militaire par obligation. Il était en permission quand les gendarmes mobiles l'ont arrêté avec les autres ce soir de ratissage du 29 février.

« Racontez-nous » insiste le président. Il n'a pas grand-chose à dire. A-t-il jeté des cailloux ? Oui. Dans quelle direction. « Pas dans la direction des manifestants, pardi ! ». Pourquoi ? « Pour défendre la cause... Et mon gagne pain ».

Au tour de Clet Carval. « Jamais eu de lance-pierres », grogne-t-il. Pas la peine d'insister. D'abord il entend mal. Ensuite personne ne le fera changer d'avis. « J'ai vu la méchanceté des forces de police qui nous envoyaient des grenades dans la gueule ».

Et Vincent Pergolizzi, l'horticulteur niçois en chômage, que faisait-il là ? « Un reportage ». Pour le groupe militant auquel il appartient. Dans sa moustache on a déniché une formidable pièce à conviction, un méchant petit bout d'ardoise. « Montrez-le » demande Yann Choucq. Murmures amusés dans la salle.

Philippe Donnart, 18 ans, commis boucher à Cléden-Cap-Sizun, est le plus jeune inculpé. « J'étais venu en vélo. Quand les

autres ont chargé, j'ai essayé de me débiter. Mais ils m'ont gaulé ». Le président montre un lance-pierres : « C'est le vôtre ? » Philippe Donnart secoue la tête. Yves Carval se lève et vole à son secours : « Ça ne peut pas être le sien, puisque c'est le mien ! ».

Bernard Guyader, 24 ans, marin-pêcheur à Tréméoc : « Je me suis trouvé près d'un type qui avait les lèvres ouvertes et qu'un gendarme rejetait à terre ». A-t-il injurié les forces de l'ordre ? Oui, « mais pas ce jour-là ! ».

Et Philippe Quéré, 21 ans, chômeur et quimpérois. Aussi laconique que Jules César à son retour de Gaule, vous savez : « veni, vidi, vici » (voir les pages roses du dictionnaire). Il a dit : « J'ai été chopé, je suis là ».

Avec tout cela personne n'est beaucoup plus avancé. Maître moisson pour soutenir une accusation d'action menée à force ouverte, etcoetera, etcoetera... Masque d'empereur romain, le procureur Constant déroule un plan de Trogor. Commencement d'un long conciliabule. Les inculpés doivent venir raconter où ils se trouvaient. Ça s'éternise. Enfin on entend les premiers témoignages.

Ratissage

Garde-à-vous, salut, repos, le capitaine Le Téo dépose. Il s'y croit. Il parle du « glacié sud », de la « crête militaire », ce que nous autres pékins nous nommons dos d'âne. Il conte ses faits d'armes en s'aidant de notes. L'adjoint Salaün a aussi ses petites notes. Le croiriez-vous ? Elles confirment celles du Capitaine Le Téo...

Et l'on refait le coup du plan. Ça dure encore plus longtemps. Jean-Pierre Mignard, autre défenseur, en profite pour critiquer la procédure choisie : le flagrant délit. Viennent les sans-garde.

Gendarme Burin : « J'étais en mission de ratissage ». Le joli mot ! « Suite à notre ratissage, j'ai interpellé Clet Carval. Il nous tirait au lance-pierres ». Ce jour-là ? « Ce jour-là je ne l'ai pas vu parce que j'étais de ratissage. Mais je l'avais repéré les autres soirs ». Comment ? « Il était plus âgé que les autres ». Mais encore ? « Il était

habillé d'un bleu de marin délavé ». Quel signe distinctif dans un pays de marins !

Un avocat relève une contradiction entre une déposition et le procès verbal de synthèse. Le procureur a cette lapalissade : « Le procès verbal de synthèse n'est que la synthèse des procès-verbaux ».

Gendarme Simon : « J'avais mission d'aller récupérer des meneurs. J'ai ramené Donnart. Il a jeté son lance-pierres ». Me Choucq : « Vous l'avez arrêté à quelle distance du lance-pierres ? » Hésitation, puis : « A quinze mètres environ ». Troisième gendarme. Il s'est aussi occupé de Donnart. Le lance-pierres était à quelle distance ? Hésitation, puis : « A quinze centimètres !... ».

C'est alors que Me Choucq s'adresse au président. « Puis-je requérir l'huissier d'audience pour effectuer un constat ? » Demande acceptée. L'avocat et l'huissier sortent. Cinq minutes plus tard ils reviennent.

Me Choucq : « M. le Procureur vos témoins se concertent ! » Embarrassé mais consciencieux l'huissier en atteste : les gendarmes Brurin et Simon qui avaient déjà déposé avaient rejoint Vignolles et Gloaguen qui attendaient d'être entendus. Du coup ils ne le seront pas. Que vaudraient leurs témoignages ?

Horreurs

Après l'accusation, la défense présente ses témoins. Quelques hommes, beaucoup de femmes. Elles racontent ce qu'elles ont vu ce soir du 29 février où les gendarmes mobiles avaient tenu une véritable embuscade aux manifestants, les repoussant d'un côté à coup de grenades, leur tombant dessus de l'autre à coup de matraques.

« J'en ai vu six tomber sur un jeune » dit une femme. « J'ai vu les parachutistes sauter une haie d'aubépine » dit une autre. « Puis j'ai vu un jeune, le dos nu et trois ou quatre gendarmes qui le tenaient. Je suis partie. Je me suis retournée. Et je ne voyais plus que la matraque qui frappait, qui frappait. C'était horrible ».

Amélie Kerloc'h, l'adjointe de Jean-Marie : « J'ai entendu crier

au secours. Je suis allée. J'ai vu Yves Carval. Ils le traînaient. Un vieux disait : « Prenez-moi à sa place, j'ai fait autant de mal que lui ». Ils l'ont jeté dans le fossé ».

Puis vient une femme de 70 ans, une vieille femme comme elle le dit elle-même. « J'ai vu les gendarmes mobiles traîner un jeune et le jeter dans le camion. Dans mon cœur de mère ça n'a fait qu'un tour. Après, les parachutistes sont passés devant moi. J'ai dû tirer ma tête pour voir. L'un deux s'est écarté. Il m'a crié : « vieille salope ! » Et il m'a craché à la figure. C'est pas possible que des Français se conduisent comme ça. J'ai vu les autres dans leur hélicoptère. C'était pas des visages humains mais des visages de chiens enragés ».

Quelques témoins de moralité viennent ensuite dire du bien de Philippe Donnart, d'Yves Carval. Puis le procureur Constant lit la déposition d'un manifestant, M. Le Bras, arrêté de 29 février puis relâché. Il veut ainsi démontrer qu'il n'y a pas eu de brutalités. Il ne lit pas tout. Me Choucq le fait à sa place. Puis il lance : « Je ne veux pas croire que le lien de parenté de M. Le Bras avec un membre du parquet ait quoi que ce soit à voir avec le fait qu'il ait été relâché », — son frère est substitut du procureur à Nantes.

Le procureur Constant bondit et tonne : « Outrage à magistrat. Je demande une sanction ! ». Désarroi dans le prétoire. L'audience est suspendue. Que va-t-il se passer ? Yann Choucq va être jugé. En flagrant délit lui aussi.

Dehors les rues sont en rumeur. De l'autre côté de l'Odette la foule, venue soutenir les inculpés, gronde. Des cailloux volent. Répondent les grenades, puis les canons à eau. Sur les marches du palais ceux qui assistaient tout à l'heure au procès, conspuent les gendarmes mobiles. La nuit tombe. Dans le secret de leurs cabinets où ils se sont retirés, les magistrats s'énervent. « Faites évacuer le hall » ordonnent le président Bonnardeau au commissaire Gourain. Celui-ci n'est pas très emballé. « Par la force », tranche le président Bonnardeau. Alors c'est la ruée des C.R.S. dans le palais de justice.

Ils frappent et bousculent, bousculent et frappent encore. Annie Carval, la présidente du comité de défense est prise dans la mêlée, matraquée. Jean-Pierre Mignard s'interpose. Matraqué à son tour. La porte du hall s'ouvre avec fracas. Une grappe humaine en jaillit, poussée par cette force brutale et dégingole sur le person. Un jeune homme est projeté contre la porte. Son visage heurte la vitre qui se brise et le blesse. Il s'enfuit en criant. Annie Carval cherche refuge dans un réduit qui ouvre à gauche sur le perron. Elle pleure. Les C.R.S. surgissent, la matraque haute. Le commissaire s'interpose. Ouf ! Nous allons y avoir droit.

La nuit est maintenant tombée. L'audience va reprendre. Les magistrats sont juges et partie. Ils s'estiment outragés. Ils vont se rendre justice eux-mêmes. Le président Bonnardeau a perdu sa sérénité. Il est livide. L'accusé Yann Choucq se lève. Il n'a pas voulu offenser le tribunal. Son ami Jean-Pierre Mignard plaide. Cette éloquence-là il ne faut pas lui tordre le cou M. Ferré. Car elle est belle à entendre. Et pertinente. Me Mignard défend l'attitude de Me Choucq, attitude « sans réserve, sans fausse connivence, sans génuflexion ». Il interpelle les juges : « Etes-vous si sûrs de bien juger ? » Apparemment. Car après cette plaidoirie et celle de Mes Le Bihan, Thos et Riou, après s'être retirés pour délibérer, ils reviennent prononcer la sentence : 10 jours de suspension.

Yann Choucq ne pourra donc plus plaider. « Dans ce cas » dit Me Mignard, « nous ne pouvons plus assurer la défense. Je demande donc le renvoi du procès, et la mise en liberté provisoire de tous les prévenus ».

Nouvelle suspension. Il doit être 22 heures. Les avocats de Quimper sont venus en nombre soutenir leur confrère sanctionné. Ils sont indignés. Dix minutes passent. L'huissier annonce : « La Cour ». On se lève. On se rassied. On attend la décision. Vincent Pergolizzi est mis en liberté provisoire. Bernard Guyader l'était déjà. Mais les sept autres resteront en prison jusqu'au 17 mars, date de la prochaine audience.



Le commissaire Gourain aux grilles du palais



L'un des grands blessés du 8 février !

PLOGOFF



Jean Guisnel

«Les trois jeunes gens qui ont été arrêtés, l'ont-ils été parce qu'ils exerçaient des violences ou parce qu'ils couraient moins vite que les autres ?»

LUNDI 17 MARS; Quimper a repris son mauvais air de ville en état de siège. On dit qu'il y a 1 500 ou 1 800 C.R.S. On dit aussi que les canons à eau cracheront des colorants indélébiles. Au Palais de Justice, il faut montrer patte blanche. Les CRS commencent par refuser l'entrée aux journalistes. La carte de presse, ils s'en foutent. «Il faut une autorisation du procureur». Pour parler avec le commissaire Morinaux qui nous renvoie au commissaire Gourain. Enfin on peut entrer.

A 14 heures, le procès commence. La défense s'est enrichie d'un avocat : Me Henri Leclerc. Pascale Boubour, Alain Le Lagadec, Jean-Pierre Kergoat, prennent place dans le box des accusés. Les six autres prévenus vont assister en spectateurs à leur interrogatoire. Mais auparavant Me Choucq, puis Me Leclerc font constater que le public qui assiste à l'audience a été sélectionné, alors que «pour le bon exercice de la justice, l'accès

devrait être libre et anonyme». Le président prend acte.

Tour à tour, Pascale Boubour, Alain Le Lagadec, Jean-Pierre Kergoat racontent dans quelles circonstances ils ont été arrêtés. Ils étaient venus à Plogoff dans la nuit qui suivit le ratisage du 29 février. Ils étaient derrière les barricades quand un commando de parachutistes prit en chasse le groupe de personnes auquel ils s'étaient mêlés. Les deux jeunes gens expliquent qu'ils furent frappés à coups de pied, de poing, de matraque. La jeune fille aussi a été malmenée.

«Mais vous n'avez pas dit tout cela aux gendarmes qui vous interrogeaient», s'étonne le président.

Me Leclerc : «Pas étonnant. Ils font plus confiance à leurs juges qu'aux gendarmes!».

Les deux jeunes gens avaient-ils des pierres dans leurs poches ? Ils l'avouent. Mais il s'est passé une chose étrange. Sur place, le lieutenant Vignolles, chef du commando, les a fouillés, a trouvé ces cailloux et les a

jetés. Il va le confirmer lui-même. Or, à Pont-Croix, les autres gendarmes, chargés de les interroger, leur ont aussi déniché des pierres dans les poches. Plus : un procès-verbal fait état d'un scellé qui aurait été paraphé par Alain Le Lagadec et qui contiendrait ces fameux cailloux.

«Qu'on nous les montre!» demandent les avocats. Hélas, ils sont introuvables.

«Alors il y a eu destruction de pièces à conviction!», s'exclame Me Leclerc. «Je ne doute pas que M. le procureur, qui est très sévère, prendra les réquisitions qui s'imposent contre le gendarme qui a détruit ces pièces». Durant plusieurs minutes, il exploite l'avantage. Le procureur Constant est rouge de dépit. Ils se fâche, hurle qu'il n'a pas de conseils à recevoir.

Les cailloux du délit

Entre l'unique témoin de l'accusation, le lieutenant Vignolles. Rapport militaire. Questions des avocats. A propos des pierres

qu'il a jetées lui-même, il dit qu'il a su plus tard que d'autres avaient été trouvées sur les «individus» qu'il avait arrêtés.

Me Leclerc bondit : «Comment l'a-t-il su ? Il parle aux enquêteurs ! On viole le secret de l'instruction !...».

Le procureur passe du rouge au blanc. Il est livide. Le lieutenant Vignolles risque des explications vaseuses. Puis on en vient aux coups.

— «Les prévenus ont été frappés ?»

— Nous avons des techniques d'immobilisation.

— Lesquelles ?

— Des techniques de close-combat. Par exemple on tord le bras dans le dos de l'homme qu'on veut immobiliser.

— Est-ce que ce sont ces techniques-là qui laissent des hématomes dans le cou, sur le visage ?...».

Le lieutenant Vignolles n'a plus rien à répondre. Autre question : «Les trois jeunes gens qui ont été arrêtés, l'ont-ils été parce qu'ils exerçaient des violences ou parce qu'ils couraient moins vite que les autres ?». Le chef du commando para ne réussir pas à démontrer le contraire. «Alors nous allons juger un délit de course !», s'exclame Me leclerc.

Les paras ont-ils injurié les prévenus ? Il le nie. «Mais vos hurlements ?», insiste la défense. «C'est pour donner du cœur au ventre des hommes qui vont charger».

Edifiant tout cela ! Le lieutenant Vignolles sort. Louis le Pensec, député socialiste, premier témoin de la défense, le remplace à la barre. Son témoignage porte sur «l'information tronquée, la démocratie bafouée, l'impression donnée aux Bretons que leur pays est un espace d'agression». Après lui, François Le Bras, celui dont Me Choucq avait dit «Je ne veux pas croire que...», vient dénier au procureur le droit de se servir de sa déposition pour laisser croire que les gendarmes n'auraient pas exercé de violences. Suivent des témoins de moralité.

Les pierres de la liberté

Et c'est le réquisitoire du procureur Constant. Eloge de la loi anti-casseur. «Le tollé que provoque son application suffirait à la justifier». Eloge de la représ-

sion : «Il vous appartient d'être dissuasifs. Contre les trublions de tous poils ; contre les minorités turbulentes ; contre les renégats qui n'ont de courage que lorsqu'ils sont cachés dans la foule».

«Réquisitoire absurde et insensé», répond Me Riou. Méthodiquement, cas par cas, il entreprend de démonter l'accusation. Après lui, Me Mignard monte aux créneaux. «Vous n'êtes pas les garants de l'ordre», rappelle-t-il aux juges. «On vous demande de rendre la justice». Puis il s'adresse au procureur. «Vous êtes du côté des fusils. Nous, nous sommes du côté des pierres. Et je sais, moi, que la liberté est toujours du côté des pierres». Il en prend pour son grade le procureur : «Vous n'êtes pas procureur du roi, mais procureur de la République...».

Me Choucq revient aux faits et à la procédure. Il soutient qu'en droit les poursuites sont mal fondées. Enfin Me Leclerc demande aux juges de comprendre comment et pourquoi la violence naît dans une société. «Ne regrettez pas vos 15 jours de prison» dit-il aux prévenus. «Sans vous la France ne saurait pas qu'il y a ici des gens qui se battent pour leur pays».

Le tribunal se retire pour délibérer. Il est près de 20 heures. Dehors les C.R.S. matraquent, les agents du corps urbain font du rodéo en mini-bus et ratonnent. Le verdict ne tombera qu'après 22 heures. Vincent Pergolizzi est relaxé, Bernard Guyader est condamné à 15 jours avec sursis et Philippe Quéré à 15 jours fermes. Jean-Pierre Kergoat, Alain Le Lagadec, Pascale Boubour, Clet et Yves Carval, Philippe Donnart sont condamnés à un mois. Mais «le tribunal estime qu'il n'y a pas lieu de les maintenir en détention». Yves Carval n'a pas très bien compris. Il nous interroge : «Qu'est-ce que ça veut dire ?».

«— Vous sortez tous»

«— Vous êtes sûrs ? N'allez pas nous donner de faux espoirs!».

Enfin convaincu, il se tourne vers les autres : «On est libre les gars!». Pas encore. Il faut retourner à la prison pour les formalités de levée d'écrou. Vers 23 heures, ils en sortent, fêtés, embrassés par les parents, les amis. Ouf ! Plogoff a vraiment gagné sa première grande bataille.

Pierre Duclou



Viens ici si t'es un homme.



...et la grand'mère fait ce qu'elle peut

Photos Jean Guisnel

PLOGOFF

LES DERNIERS

Ouf ! Ils sont partis.

Plogoff est libéré des bruits de bottes et des pollutions lacrymogènes.

Plogoff respire enfin.

C'est un soulagement. Pas une délivrance.

Car Plogoff va vivre maintenant dans l'attente d'une nouvelle offensive.



BRUITS DE BOTTES

UNE ou deux offensives viennent encore de claquer dans un épais nuage de poussière, les dernières lacrymos s'effilochent en longs filaments de fumée âcre. Derrière l'écran opaque et suffoquant, on le devine : les mobiles viennent d'embarquer dans leurs camions kaki et s'en vont pour la dernière fois escorter les deux mairies annexes jusqu'aux vieilles pierres du petit-séminaire de Pont-Croix. Fin de partie : Plogoff la farouche, Plogoff la rebelle vient de vivre pendant six semaines l'un des épisodes les plus durs de son histoire anti-nucléaire. Et ce vendredi 14 mars, cette communauté, qui symbolise aujourd'hui la résistance au « progrès » aveugle, augmentée de milliers de fidèles accourus de toute la Bretagne, a fêté comme il se devait la fin de l'enquête. Après les messes quotidiennes de 17 H, une grand-messe avec son rituel de cailloux, de bouteilles incendiaires, avec ses rages, son humour cinglant, avec ses offensives et ses lacrymos. Le champ de maïs qui surplombe le calvaire de Trogor est jonché de débris de grenades, sur la route, plus bas, des bris de verre et cette fumée qui file sur le sud-est, poussée par les vents. Quelque temps avant la bataille, une voix au mégaphone avait rappelé non sans humour : « Les forces d'occupation évacuent le Cap-Sizun à partir de ce jour 17 H. Tout Garde mobile surpris à déambuler

au-delà de cette heure sur le territoire de la commune sera donc considéré comme illusion d'optique. »

Six semaines. Ça aura duré six semaines avec ce même punch au 31 janvier, une nuit glaciale balayée de vents d'ouest soufflant à 130 km/h, qu'au 14 mars, un après-midi printanier avec son soleil tiède. La veille de la fin de l'enquête, je rencontrai Jean-Marie Kerloc'h dans la grande salle de la mairie : il se préparait à un mariage. Toujours bonhomme, mais plus souriant et décontracté que la semaine précédente, il me confiait : « Le préfet pouvait faire l'enquête en quinze jours. Il l'a portée à six semaines car il pensait bien nous dompter, mais qu'il le sache, nous aurions tenu six mois et plus... ». Fanfaronnade ? Pas sûr. Une partie des cartes est tirée, le film des événements est en boîte. Qu'on le dévide : il est éloquent, chargé d'heures pathétiques, dramatiques ou plus souriantes. Plogoff a mis toute son âme dans cette bataille et c'est cette donnée insaisissable qui a bouleversé les plans des pouvoirs publics. Certes on imagine bien qu'ils avaient une petite idée de ce que serait le scénario du refus à Plogoff mais leur analyse psychologique de la population aura été trop sommaire. Pensaient-ils ces femmes et ces retraités de la Royale ou du Commerce aussi solides, aussi accrochés à cette pointe qui plonge dans l'Atlanti-

que, à ces landes pelées, à ces jardinets aux murets de pierres, à ces vents qui, en permanence, hantent les chemins, au point de ne pas désarmer six semaines de suite. « Ici, ça me fait penser à l'Irlande, ces visages, ces paysages, ces restes de barrages calcinés, ces murets défoncés », me confiait un journaliste anglais de l'« Observer » qui, à de nombreuses reprises, a fait des reportages en Ulster. Un hommage : sous ces mots, il soulignait la détermination et l'obstination des Plogovites...

C'est avec une énergie quasi-mystique que Plogoff s'est battu. « Leur piquer leurs terres, c'est leur piquer leur âme et ça, tu la défends avec tout ce que tu as », me disait l'autre jour Alain-Pierre Condette, le berger du G.F.A. Plus que contre le nucléaire, cette commune du bout du monde s'est d'abord bagarrée pour préserver un mode de vie, des valeurs forgées au long de son histoire. Si demain, les pouvoirs publics abandonnaient le projet d'une centrale nucléaire pour celui d'un complexe pétro-chimique, il est à penser que la réaction serait la même. « Pas de nucléaire à Plogoff » disait-on il y a quatre ou cinq ans. Aujourd'hui, l'information a fait son chemin, on parle facilement des dangers de l'atome et les pancartes disent : « Pas de nucléaire à Plogoff ou ailleurs ». Mais je reste persuadé que pour la majorité, le moteur principal de ce combat est d'a-

bord la défense d'un « Vivre au Pays ». Pas de bla-bla-bla, pas de discours : juste sauver ce coin de terre, où beaucoup de retraités ont choisi de finir tranquillement leur vie, d'une hypothèque terrible et d'un bouleversement qui, à lui seul, serait une apocalypse. Un journaliste de la télévision allemande confiait à un confrère d'Ouest-France : « Chez nous, on rencontre des gens qui sont contre le nucléaire pour des raisons plus ou moins scientifiques. D'autres en raison de leurs idées libérales (ils ont peur d'un Etat policier), d'autres encore parce qu'ils sont opposés au capitalisme... En tout cas des gens à la recherche de valeurs perdues. Alors qu'ici, ces valeurs non seulement ils ne les ont pas perdues, mais ils entendent bien les garder ». Le combat de Plogoff aura bouleversé les données habituelles du monde anti-nucléaire de la même manière que le combat des gars de Longwy, qui l'an dernier s'étaient battus, plus que pour la sidérurgie, pour un mode de vie né à l'ombre des crassiers et des hauts-fourneaux, avait affolé les équations syndicales...

« Ami, entends-tu le cri sourd... »

Temps frisquet. On est à deux jours de la fin de l'enquête. A Trogor, face aux gendarmes mobiles, des hauts-parleurs montés sur une camionnette balancent sans interruption depuis 9 h

le matin le chant des partisans sur fond de bruits de bottes nazies : « Ami, entends-tu le cri sourd du pays qu'on enchaîne ? ». La cassette qui passe et repasse inlassablement crachera son venin jusqu'à 17 h. A vous hâcher les nerfs. Une autre fois, les anciens combattants de la commune iront jusqu'aux mairies-annexes, porte-drapeaux en tête. Un cordon de mobiles bloque la route, Jean-Marie Kerloc'h s'énerve : « Laissez au moins passer les anciens combattants ». Bousculade, quelques coups, affolement : le cordon s'ouvre. Les anciens passent et les drapeaux flottent au vent tandis que retentit « La Marseillaise ». Un ancien interpelle les mobiles : « Mettez-vous au moins au garde à vous pendant l'hymne national ! ». Déjà au premier soir des barricades, un drapeau tricolore, alors symbole de la démocratie pour les Plogovites, était étendu sur les carcasses de voiture : les blindés, les rangers en feront un chiffon. Ce type d'arguments, ce type de lutte ont pu dérouter les anti-nucléaires. Mais pour se battre, Plogoff a chargé ses batteries en puisant au plus profond de son passé, de sa culture, bref de son âme. Et le passé ici, c'est la résistance : pour endiguer le nouvel occupant, on s'est rappelé. La résistance de Plogoff en 80, c'est une commune soudée au coude à coude, comme une île, c'est un réseau de vigilance, ce sont des nuits de barricades, ce sont les

détritus déversés chaque nuit à Trogor, ce sont aussi ces petites boîtes sur lesquelles est écrit au feutre noir : «*Pensez à nos détenus*». On y glisse une pièce. C'est encore le «*Da feiz an tadou coz*» qu'on reprend aux moments forts. Violence non-violence : ce ne fut pas le débat des Plogovites. Ils ont tout simplement résisté avec les armes qu'ils avaient sous la main, sans faire de ces discours qui trop souvent encore paralysent le mouvement anti-nucléaire. De la même manière, ils ont échappé aux pièges d'une éventuelle récupération politique. Le P.S., l'U.D.B., le P.S.U. ... ont envoyé leurs représentants sur le terrain. Plogoff a accepté leur soutien. Point. Un mouvement apolitique au sens large, autonome, qui aura par exemple permis de voir médecins et pharmaciens du Cap manifester à Trogor. Ce n'est pas rien après tout.

Pour casser cette résistance singulière, les Pouvoirs publics ont tabassé Plogoff, ont pris des otages. Un instant groggy, Plogoff s'est serré les coudes et s'est fait île, debout derrière les carcasses de voitures calcinées, les pierres arrachées aux grèves... Rien n'y fit et surtout pas la répression qui élargira encore le soutien aux rebelles. On ne jugule pas ainsi le langage des tripes, le langage du cœur. «*On a un peu peur au début*, me dit une de ces femmes qui chaque jour viennent au comité de vigilance à Trogor, près du car de ramassage scolaire *Mais la sauvagerie des mobiles n'a fait qu'enraciner notre combat. Aucun respect, nous n'avons aucun respect pour eux*». Il faut les entendre, ces femmes de Plogoff. Tous les matins, chaque village à tour de rôle, elles viennent à la première heure tricoter les mailles de leur terrible guerre psychologique. Les invectives fusent, roulent : «*Tas de détritus, résidus de fausses couches. J'aurais honte d'avoir un fils comme toi. Qu'est-ce qu'elle en dit, ta mère ?*». Les plus vieux parmi les gendarmes mobiles ne bronchent pas, les jeunes ne sont pas très à l'aise dans leurs godillots. Une guerre d'usure, de harcèlement. A déconnecter un système nerveux. Et les femmes reprennent : une maille à l'endroit, une maille à l'envers. A midi, elles mangeront froid. Femmes de marins à la Royale, au Commerce ou à la pêche artisanale, elles ont su apprivoiser le temps. Sur 600 foyers dans la commune, il y en a peut-être 430 dont l'homme est engagé dans l'une des trois marines (350 au commerce, 50 dans la Royale, 30 artisans pêcheurs). Habitues à prendre leurs responsabilités, à se débrouiller seules, les femmes ont logiquement pris en main la résistance. Pendant six semaines, elles ont gardé le Cap, par tous les temps, dans toutes les circonstances...

«*On va encore à la guerre ce soir, mémé !*». La gosse a trois ans, elle est toute brune. Comme une soixantaine d'autres enfants, elle va à la maternelle de Plogoff. Lorsque les mairies annexes stationnaient à St Yves, elle passait, chaque soir après l'école, avec sa grand-mère devant le dispositif policier pour gagner la maison. «*Sûrement que les gosses de cinq ans s'en souviendront, de ces six semaines. Ils seront sûrement un peu marqués*», me dit la directrice de l'école, en me montrant les dessins des gosses : beaucoup de couleurs, là un hélicoptère qui survole un convoi, de mobiles sans doute, ici des gens qui courent, bref des scènes de la «messe» quotidienne. Dans

la cour de récréation aussi, les jeux se sont branchés sur l'actualité brûlante du bourg : on prend les couvercles de poubelle pour en faire des boucliers, on parle de fusils, de «*céléresses*»... La directrice dit encore : «*Les parents ont toujours évité de les envoyer à la messe*». A l'école, on évitait toujours d'en parler mais vous savez, les gosses, ça joue et ça a toujours une oreille qui traîne». A l'école primaire, ces six semaines auront aussi perturbé quelque peu le travail scolaire, l'excitation compréhensible née de l'occupation. Même scénario au C.E.T. d'Audierne. «*Les gars rageaient souvent quand ils avaient cours jusqu'à 6 h le soir, me dit un professeur de gymnastique. Et les devoirs qui demandaient 2 à 3 h de travail étaient bâclés en 10 minutes*».

«Il va falloir ramer...»

Lundi 10 mars. Minuit. Les barrages viennent d'être terminés au Loch et à la baie. Le bistrot de Céline est rempli. Ça tasse de la bière en écoutant une cassette de chants d'insurrection : «*des canons par centaines, des fusils par milliers...*». Des jeunes, extérieurs à la commune, ne comprennent pas qu'on leur ait demandé de quitter les barrages et d'aller se coucher. Un Plogovite : «*C'est pas la petite guerre ici. Si on vous a demandé de quitter les barricades c'est pour éviter de nouvelles arrestations. Seuls cinq gars de la commune resteront là-bas pour les allumer. Eux connaissent le coin, ils se replieront sans problème*». Des frictions entre Plogovites et gens de l'extérieur, il y en a eu. Dans ce coin de bout du monde à la mentalité insulaire, on a été toujours méfiant. Logique : toute résistance meurt de l'infiltration ou du débordement. Si au début de l'enquête on avait quelques craintes sur les rapports avec l'extérieur, en définitive tout s'est bien passé. Les «étrangers» ont dans l'ensemble joué le jeu, se pliant aux directives des Plogoffistes. Plogoff avait besoin de mains pour les barrages, il y en eut des centaines ; Plogoff avait besoin d'un soutien massif, ils sont venus à 50 000 le dimanche.

Solenn



L'adieu aux larmes

LES forces d'occupation évacuent le cap Sizun. A partir de ce jour, 14 mars, 17 heures, tout gendarme mobile surpris à déambuler sur le territoire de la commune sera considéré comme une illusion d'optique et traité comme telle.

Les citoyens de la commune seront de nouveau autorisés à utiliser les voies publiques afin de vaquer à leurs occupations habituelles, à l'heure qui leur plaira, dans la tenue qui leur plaira, avec ou sans lance-pierre dans la po-



che et sans risque de se faire interpellé et jugé pour port d'arme prohibée par un pseudo tribunal de flagrant délit.

Les enfants des écoles pourront retrouver le calme et se consacrer à leur travail scolaire sans être dérangés par les rumeurs de l'agitation policière ou par le vrômbissement intempestif de certain hélicoptère qui, pendant six semaines, est venu les distraire prématurément et systématiquement, une demi-heure avant l'heure normale de la sortie des classes. Ils pourront également sortir dans la cour de récréation sans craindre de découvrir, derrière leur portail, une patrouille indiscreète et inquiétante de surveillants mobiles.

Tout individu pourra passer devant la place du marché sans être examiné de la tête aux pieds par quelques étrangers en costume folklorique.

Les jeunes gens et jeunes filles du canton pourront de nouveau fréquenter les salles de bal sans craindre de mauvaises rencontres.

Enfin le simulacre d'enquête d'utilité publique touchant à sa fin, il est rappelé à la population qu'il n'y a toujours eu dans la commune qu'une seule mairie légale. Quiconque voudrait faire croire le contraire en apposant sur un quelconque véhicule une inscription du genre «bureau annexe de la mairie» se rendrait immédiatement et de ce fait coupable d'usurpation de fonction publique.

De fait, le départ des forces policières d'occupation rétablit sur le territoire de la commune les libertés fondamentales et en particulier la liberté de circuler, la liberté de se rassembler, la liberté d'expression (...).

D'autre part, il est rappelé à tous que si la menace s'écarte de Plogoff, ce sera probablement pour retomber sur Ploumoguier ou sur les autres sites retenus initialement en Bretagne.

Des habitants de Cleden-Cap-Sizun

PLOGOFF



Ici on improvise

«Je ne comprends pas pourquoi les gens s'extasient. Nous, on n'a pas l'impression d'avoir fait quelque chose d'extraordinaire. On a fait ce qu'on devait faire, c'est tout».

PLOGOFF a tenu tête à l'Etat policier pendant quarante-cinq jours. Mais ses habitants n'ont pas la grosse tête. L'image admirative que leur renvoie d'eux-mêmes certains articles et l'abondant courrier qu'ils reçoivent les étonne autant qu'elle les flatte. Elle les agace même un peu. Ils n'ont pas à remonter bien loin pour se souvenir qu'avant et même au début de leur épopée on se trompait déjà sur eux et de façon moins gratifiante.

Annie Carval rapporte cet aveu d'un journaliste : «On m'avait dit que je trouverais ici une population vieille et arriérée». Excès pour excès elle préfère sûrement l'admiration aux préjugés. Mais elle ne la trouve pas naturelle. «Je ne comprends pas pourquoi les gens s'extasient, dit-elle. Nous on n'a pas l'impression d'avoir fait quelque chose d'extraordinaire. On a fait ce qu'on devait faire, c'est tout».

Cette impression tient peut-être à ce que les gens de Plogoff ont réagi aux événements plus qu'ils ne les ont commandés. «A part les barricades de la première nuit, tout a été improvisé. On ne savait vraiment pas ce qu'on ferait ensuite». Ce qui aurait pu être une faiblesse a été, ici, une force. Après les affrontements de 5 heures, Plogoff se retrouvait entre soi vers 8 h 30 du soir à Trogor.

«Chacun venait avec ses idées. On décidait sur place. Tout le monde était dans le coup. La première nuit au pont du Loch, une femme a dit : «Moi je suis trop vieille pour vous aider à faire la barricade.

Mais je vais vous servir le café». Elle a 82 ans... On dit que les jeunes ne veulent plus travailler. Je les ai vus manier la pelle et la pioche. Ils en mettaient un coup».

«Un soir on a décidé de barrer la route de Trogor avec des poteaux électriques. Il nous fallait du ciment rapide. On est parti en chercher à Audierne. Quand on est revenu le travail était presque fait. Les poteaux avaient été soudés».

Mais où trouvait-on le matériel qui servait à faire les barrages ? «Oh ! ce n'était pas difficile. D'abord, les carcasses de vieilles voitures, il y en avait pas mal dans les trous de la pointe du Raz. Et puis les gens proposaient. Des cultivateurs venaient nous offrir leurs vieilles moissonneuses-batteuses. Quand ça ne suffisait pas on allait, dans la journée, battre la campagne. On trouvait toujours quelqu'un pour nous renseigner».

Qui étaient les mouchards ?

Déjà vigilants avant l'enquête, les habitants de Plogoff redoublaient de méfiance pendant «l'occupation». C'est pour ça qu'ils n'aimaient pas beaucoup les journalistes, les cinéastes, les photographes. N'importe qui aurait pu se faire passer pour n'importe quoi. «Le bruit avait couru que les mairies annexes seraient gardées par des gros bras. Un des premiers jours on est venu nous dire qu'ils étaient chez Céline. On est allé. Ils avaient commandé un café. Mais la patronne ne les servait pas. Ils ne comprenaient pas. A part un, ils n'avaient pas vraiment l'air de gros bras. En fait, c'étaient des journalistes !».

«On ne s'est quand même pas assez méfié. Quand il y a eu l'affaire du gendarme mobile (voir encadré) les autres ont débarqué un matin à Pont-Croix chez Albert Donnart. Ils ont demandé à sa femme : «C'est bien ici qu'habitent Albert et Alexandre Donnart ?» Sur le moment elle s'est demandée pourquoi ils l'appelaient Alexandre. Et puis elle s'est souvenue qu'un jour dans un café de Plogoff quelqu'un qu'elle connaissait bien l'avait quittée en disant : «Salut Alexandre !» Une oreille devait traîner par là».

On a eu un autre exemple : «Quand Clet Ansquer a été arrêté, les gendarmes lui ont dit que pendant dix jours il avait eu la clé de l'école de Lescoff chez lui. Et c'était vrai. C'est dans cette ancienne école que les panneaux anti-nucléaires avaient

été préparés. Et ceux qui travaillaient là, laissaient la clé et la reprenaient chez Clet Ansquer. Mais moi, je ne le savais même pas !».

Qui étaient les mouchards ? Un riverain du séminaire de Pont Croix apporte peut-être la réponse. De son appartement il voyait tout ce qui se passait chez les

séminaristes casqués. Et il assure y avoir notamment vu des jeunes gens aussi broussailleux que des écologistes façon hippy, aller et venir comme chez eux et même y jouer avec une mitrailleuse. Mêlés aux manifestants de Trogor, ils étaient insoupçonnables. Et ce sont eux sans doute qui repéraient les Clet Ansquer, les



Photos Jean Guisnel

PLOGOFF



Jean Guisnel

Les derniers otages

Daniel Donnart, Jean-Yves Colin, Jean Perennès, ceux-là non plus, Plogoff ne les abandonne pas. L'armée et le zélé procureur Constant veulent leur mijoter un procès d'Assises. Le 2 mars, un dimanche soir, ils ont chopé un gendarme mobile au bal à Cléden-Cap-Sizun. Ils avaient une bonne raison, comme tout le monde. Daniel Donnart et Jean-Yves Colin avaient même une raison particulière. Le frère du premier, Philippe, 18 ans, était en prison, victime de la grande rafle du 29 février. Le second avait reçu une grenade dans le bas-ventre le 7 février. Pas par mégarde. Ils l'ont donc sorti du bal. Pas pour le tabasser. Quand l'hôpital Morvan de Brest l'a reçu, il était en si bon état qu'au bout de 24 heures il l'a rendu à l'hôpital des Armées avec ce commentaire : «*Mais il n'a rien, votre gars.*»

De fait, il n'avait rien. Sauf qu'il avait pété de trouille. Les autres l'avaient baladé dans la nature. Et avec les noms qu'elle porte, «*Pointe du Raz, Baie des Trépassés*», elle est impressionnante, la nature, là-bas. Ils lui avaient fait le coup de la dernière cigarette et des dernières recommandations. Avec sa mentalité de gendarme mobile, il les avait crus. Il les avait suppliés...

Maintenant il les accuse, ou on les accuse en son nom, de «*séquestration*» et de «*menaces de mort*», toutes choses qui sont qualifiées de crime et non de délit et conduisent donc aux Assises. Pas très sérieux. Ils ont déjà prouvé que leurs menaces étaient pure fantaisie. S'ils avaient voulu les mettre à exécution, nul n'aurait pu les en empêcher. Et si, dans leur esprit, ce n'avait pas été qu'une mauvaise farce, ils n'auraient pas été si pressés d'en rire publiquement.

Le pouvoir croit impressionner Plogoff en leur ficelant un dossier de «*criminels*». Mais il se trompe. «*Des menaces de mort, qui n'en a pas proféré ici !*», disent les plus pacifiques. «*Et qui n'a pas rêvé de se faire son gendarme mobile !*».

Clet Carval comme lanceurs de cailloux. Les chiens de chasse parachutistes faisaient le reste.

Ils trouveront du dur !

Ces soirs-là étaient les plus difficiles. Jamais Plogoff n'a faibli durant ce mois et demi. «*Mais quand on nous piquait nos gars, c'était dur*», confie Annie Carval. Eugène Cooquet, une nuit d'embuscade ; Clet Ansquer, un soir d'affrontement ; Clet Carval et dix autres un autre soir. C'était un vendredi, le dernier jour de février. Plogoff avait été pris en tenaille. Une vraie rafle digne d'une armée d'occupation. «*Ce soir-là, ça a failli mal tourner. Les hommes voulaient aller à Pont Croix, récupérer les gars. On les a calmés. Amélie Kerloc'h, l'adjointe, a pris le micro et a lancé : «Faisons de Plogoff une île». Et on a refait des barricades. C'est cette nuit-là qu'on a essayé de faire sauter le pont du Loch. Un avertissement pour plus tard.*»

«*Depuis, Clet Ansquer nous a dit qu'on avait bien fait de ne pas aller à Pont Croix. Ils nous attendaient. Il n'y aurait peut-être pas eu de mort mais sûrement des blessés... Des morts, j'ai l'impression qu'ils n'attendaient que ça en face. Après Creys-Malville la lutte antinucléaire s'est endormie pendant deux ans. Alors ils doivent tabler là-dessus...*»

Mais Plogoff résistera encore. Ce n'est pas un serment. C'est une évidence. Comme disait Jean Marie Kerloc'h à la fin de l'enquête : «*S'il reviennent ils trouveront du dur*». En attendant ils sont très demandés les gens de Plogoff : à Lyon, Rouen, Angers, Paris, Thionville, Chooz où l'on suit leur exemple, Saint Lô, Grenoble, Argentan, Fessenheim, Blois, Chatelleraut, en Suisse, en Allemagne...

«*L'autre jour, à Grandville les gens ont été un peu déçus. Ils attendaient les femmes de Plogoff mais l'une des deux qui devaient aller étant tombée malade, deux hommes les ont remplacées.*» Comme l'excès d'admiration, l'idée qu'on se fait

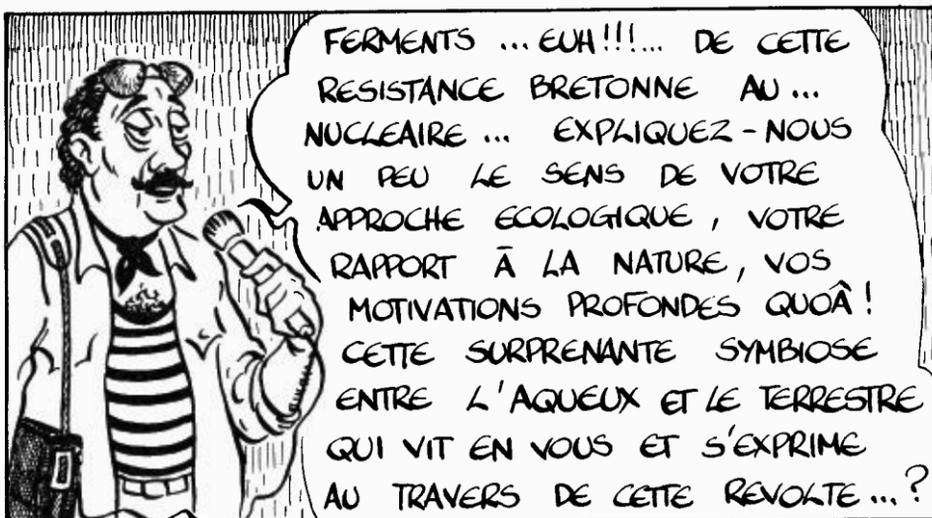


Jean-Marie Kerloc'h : «*La prochaine fois, on sera plus nombreux.*»

des femmes de Plogoff agace un peu Annie Carval.

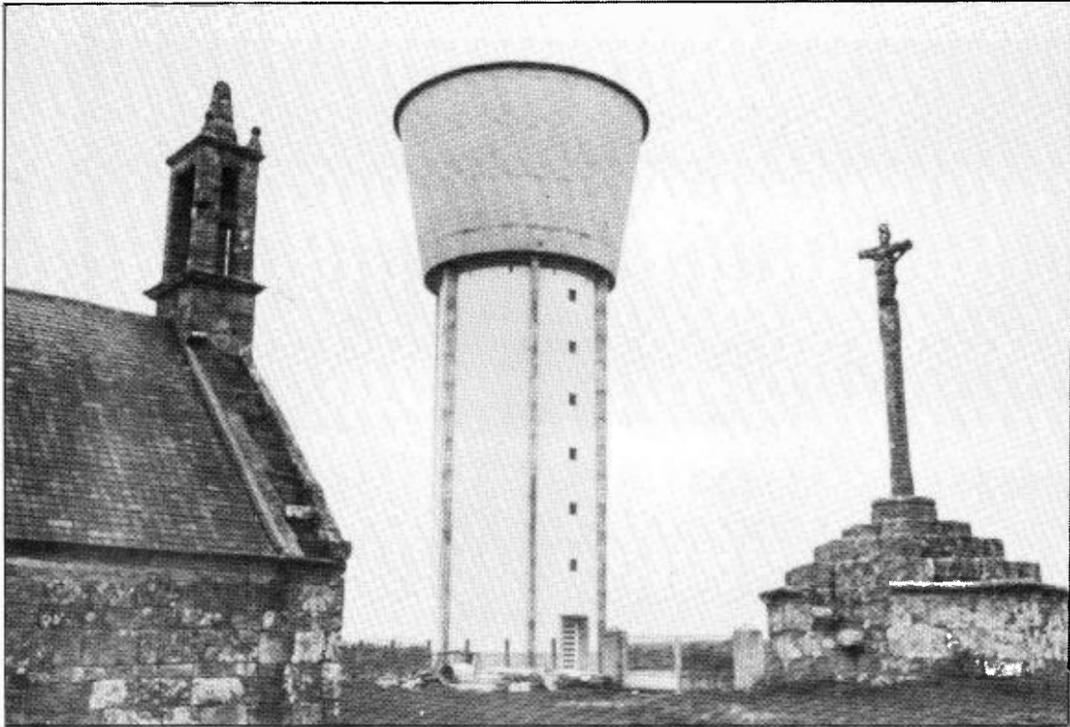
A Plogoff, 2 359 habitants, l'agriculture est quasi-inexistante : quatre fermes. L'industrie se réduit à un artisanat ni plus ni moins important qu'ailleurs. C'est d'abord un pays de marins. Les femmes de Plogoff sont donc des femmes de marins habituées à prendre seules toutes les responsabilités quand les hommes sont en mer. «*C'est vrai que les femmes ont eu un rôle important*» concède Annie Carval. «*On les voyait beaucoup dans la journée. Mais la nuit, les hommes étaient là. Et c'est la nuit que se passaient les choses les plus intéressantes.*»

Clet Kerloc'h, lui, a dû souvent ronger son frein. Vice-président du comité de défense, il n'a pu tenir son rôle pendant ces quarante-cinq jours. Il était en mer, sur un pétrolier. Il a embarqué au début janvier. Il n'est revenu qu'en avril.



GROUTAL

Dans la tradition religieuse



Pas besoin d'ajouter une centrale au château d'eau.

J.P. Féquet

OUTRE le Nationalisme capiste qui se traduit par une volonté des autochtones de garder l'entière maîtrise du mouvement anti-nucléaire, la lutte de Plogoff présente au moins une autre singularité : sa religiosité.

Le fait que le combat soit largement soutenu par les femmes du cap n'est sans doute pas étranger à ce phénomène. Il est de tradition en Bretagne littorale que les femmes esseulées des marins peuplent les églises. La pointe du Raz n'échappe pas à la tradition et les femmes y sont de foi et de culture catholiques. Rien d'étonnant donc à ce que cette mentalité influence le choix des actions et la forme qu'elles revêtent.

Une lecture symboliste des événements suffit pour s'en convaincre. Ce n'est pas un hasard si les Plogovites opposent leurs chants au mutisme insolent des gendarmes mobiles. Mieux que la parole, le chant est, par sa forme incantatoire, le mode privilégié du dialogue entre une communauté et l'être suprême, inaccessible, en l'occurrence : l'autorité. Ce n'est pas un hasard non plus si parmi les chansons que psalmodient les Capistes il se trouve justement un grand nombre de cantiques dont le plus célèbre et le plus fréquemment usité est sans doute le «*Da feiz an tadou koz*» (la foi de nos ancêtres), un hymne breton et catholique s'il en fut.

Qu'on nous comprenne bien. La religion agit ici surtout en tant que référence culturelle. Le répertoire de ces femmes est en grande partie composé de cantiques ; il est donc logique qu'elles y aient si souvent recours comme il est logique qu'une population ouvrière puise dans le répertoire révolutionnaire. Sans que la référence explicite à Dieu soit mise en avant, la lutte de cette population contre un pouvoir temporel aveugle baigne à l'évidence dans une atmosphère religieuse. Il n'est que de lire les nombreux signes apparemment bénins qui en émaillent le déroulement. Les références linguistiques par exemple y sont légion. Ne parle-t-on pas de «*la messe de 5 h*» pour désigner l'affrontement quotidien avec ce qu'on appelle aussi «*les anges*» ou «*les séminaristes*».

La mentalité religieuse se note aussi aux types d'action choisis. Alors que les CLIN prônent le gala de soutien, les Capistes préfèrent organiser des journées de deuil, voire des enterrements, disant aux militants de l'extérieur : «*L'heure n'est pas au rire mais aux larmes*». Alors que certains encouragent la violence, les Capistes semblent préférer jouer le rôle du peuple martyr défilant dans les rues avec la fronde au cou, scène qui n'est pas sans évoquer le chemin de Croix. Enfin, comment ne pas songer aux pardons, aux troménies, en voyant serpenter les longs défilés de militants sur la lande de Feunteun-Aod ?

Les Capistes ne s'en tiennent pas à cette apparence des choses. Ils ont aussi de la religion et n'hésitent pas à l'occasion à demander des comptes à ses ministres. Et le clergé déçoit car il se dérobe, s'évanouit, refuse de prendre parti. Le curé de Plogoff d'abord, ni pour, ni contre, il ne veut pas le savoir. L'évêque de Quimper, plus compromis encore pour avoir livré le petit séminaire de Pont-Croix à l'ennemi ; c'est quasiment le diable au paradis, la maison du Bon Dieu livrée au Malin. Monseigneur a beau prétendre qu'il n'y est pour rien, qu'on a réquisitionné l'édifice, il ne convainc personne car il aurait pu le dire plus tôt, avant d'y être acculé par la vox populi.

Cette population à qui l'église a enseigné le sens du bien et du mal, ce peuple que la religion a rendu manichéen, est en train de perdre son catéchisme devant le ventre mou d'un clergé qui pour une fois refuse de lui montrer la voie à suivre, pire, un clergé qui ne bronche pas alors que le loup est dans la bergerie.

X.M.

Complainte d'une mairie annexe

*J'étais un gentil fourgonnette
Qui rêvait d'un patron honnête.
Je n'avais donc pas l'intention
D'entrer dans l'administration.
Hélas, un jour, de drôle de gens,
Moitié bidas', moitié agents
Pour le compte de leur ministère
M'ont envoyée dans l' Finistère*

Refrain

*Et depuis ce temps-là
Moi, je trim' pour l'Etat...
Ah ! si j'étais née vélo-solex
Je n' s' rais pas un' mairie annexe*

*Tôt, le matin, vaille que vaille
Je dois me rendre où je travaille
Parmi les flics et les ordures*

*Les veill' carcasses de voitures.
Je n'connais pas beaucoup d'ca-
mions.
Qui boss'raient dans ces conditions;
Mais moi je rest' sage et docile :
J'suis entourée de gard' mobiles.*

Refrain.

*Pas question d'«débrayer»
Dans l'état policier...
Ah ! Si j'étais née vélo-solex
Je n' s'rais pas un' mairie annexe*

*Et quand on arrive sur place
Qu'est c' que j' prends dans les
essuie-glace ;
J'encaiss' des pierres et des bou-
lons*

*Des mots grossiers et des jurons...
Faut voir la foul' qui se déchaine
Dans le brouillard lacrymogène
Et mes foutus anges gardiens
Qui hurl' en meut' comme des
chiens.*

Refrain

*Et j'prends tant de volées
Que j'suis tout' gondolée...
Ah ! Si j'étais née vélo-solex
Je n' s'rais pas un' mairie-annexe*

*Mais l'pir' de tout dans cette affaire
C'est qu' j' vois pas l' bout de mon
calvaire ;*

*Car si vot' bonn' démocratie
Met au fourgon tout' les mairies,
J' n'ai pas fini mon sal' travail
Et faudra bien, vaille que vaille
Que j'parte ailleurs prendre des
coups...*

Mais ma route ira donc jusqu'ou ?

Refrain

*Moi, ma pauvre carcasse
N'ira pas à la casse...
Ah ! si j'étais née vélo-solex
Je n' s' rais pas un' mairie annexe.*

Rue Yann Choucq

Emporté par le tourbillon de la répression, la justice s'est égarée le 6 mars à Quimper. L'occasion lui était offerte sur un plateau de dénoncer la grossière mise en scène du pouvoir par gendarmes mobiles interposés, de choisir précisément la justice au détriment de l'ordre établi. Elle a préféré l'ordre en prouvant combien elle pouvait être fragile et soumise. Dans son élan, elle a poussé le zèle un peu trop loin en s'en prenant à la défense.

Le portrait que les avocats lui renvoyaient de lui-même lui faisait honte. Le tribunal en a donc pris un pour le juger et le condamner. L'image d'une justice «sereine et indépendante», déjà mise à mal par le choix de la procédure de flagrant délit, s'effritait ; le tribunal, en jugeant Yann Choucq sur le champ, devenait juge et partie pour mieux réprimer. Il se ridiculisait en perdant son sang-froid.

A l'inverse, la réaction des avocats à l'épisode Choucq a été rassurante, même s'il faut y faire la part du corporatisme. Le Conseil de l'Ordre des avocats à la Cour de Paris votait une motion pour demander la modification de l'article 25 de la loi de 71 qui permet au tribunal de «*priver un détenu de son défenseur en écartant un avocat de la barre*». A Bordeaux, ils demandaient purement et simplement sa suppression. A Quimper, Nantes, Rennes, Nice, Angers, Poitiers, St Briec, Lorient, Marseille et ailleurs, les barreaux prenaient position clairement en désertant les salles d'audience ou en manifestant dans l'enceinte des Palais de Justice. Pendant ce temps, l'Union Syndicale des magistrats de Nantes décidait de «*s'abstenir de tout commentaire*». Mais à Strasbourg et dans plusieurs autres villes, le Syndicat de la Magistrature apportait son soutien aux avocats en s'en prenant aussi à cet article 25 qui prévoit que «*toute faute, tout manquement aux obligations que lui impose son serment, commis à l'audience par un avocat, peut être réprimé immédiatement par la juridiction saisie de l'affaire, sur les conclusions du ministère public, s'il en existe, après avoir entendu le bâtonnier ou son représentant*».

Le procureur Constant ne l'avait pas suffisamment lu et relu, ce fameux article, ou bien la passion lui a embrouillé la mémoire car, le 6 mars, il n'a pas défini clairement ce qu'il reprochait à Yann Choucq. Après avoir demandé au tribunal de le juger pour «*outrage à magistrat*», il avait requis les dix jours de suspension pour «*manquement aux obligations de son serment*». Délit pénal ou faute disciplinaire ? Le tribunal n'avait pas tranché et la Cour d'Appel de Rennes en a profité, le 15 mai, pour rendre enfin son arrêt, sans juger l'affaire sur le fond. Elle a annulé la sanction pour vice de procédure... A Plogoff heureusement, la justice avait été rendue clairement, sur le fond comme sur la forme. Yann Choucq y a désormais sa rue...



le canard de nantes à brest

LA GRANDE ILLUSION



CEUX QUI NE CROIENT PAS AU
CANARD EN 80,
SONT CEUX QUI NE CROYAIENT
PAS AU NUCLÉAIRE EN 70 !



Ne quittez pas Plogoff sans vous donner les moyens de continuer à savoir ce qui s'y passe.

ABONNEZ-VOUS AU CANARD DE NANTES A BREST !

Ce n'est pas par hasard que nous avons consacré une édition spéciale à la résistance de Plogoff. Depuis janvier 78, date de son lancement, LE CANARD DE NANTES A BREST lui a fait une large place.

Mais ce n'est là qu'un des thèmes abordés par cet hebdomadaire d'information qui, faute de moyens, est le seul hebdo à paraître toutes les deux semaines. Chaque quinzaine en effet, LE CANARD DE NANTES A BREST traite de l'actualité bretonne, politique, sociale, culturelle ; chaque quinzaine il donne la parole à ceux qu'ordinairement on bâillonne. Ses reportages, ses interviews, ses enquêtes, font de lui un journal qu'on regretterait s'il n'existait pas.

le canard de nantes à brest

OFFRE SPECIALE

Valable
jusqu'au 1er juillet.

NOM, Prénom

N°, rue, lieu-dit

Code postal, ville

Abonnement

6 mois (26 N°) 126 F 90 F

1 an (52 N°) 246 F 175 F

Abonnement de soutien : C'est pas de refus !...

Libellez votre chèque à l'ordre des :
Editions Populaires Bretonnes
B.P. 158. 48 Bd Clémenceau. 22204 Guingamp. Cedex.
C.C.P. 2 234 93 Z Rennes